



L'année 2011 se terminant, je ne peux faire autrement que citer le nombre de décès concentrés dans notre village dont la tendance a débuté dès l'an passé. Malgré un environnement difficile, nous menons actuellement une réflexion de projets crédibles pour redonner vie à notre commune.

Cette année écoulée a aussi été difficile et délirante, du printemps arabe, lueur de démocratie, à la crise économique d'un capitalisme agonisant.

Plus près de chez nous, la réforme territoriale prend une large place dans ce bulletin municipal.

La nouvelle organisation territoriale imposée par l'Etat et le législateur qui a voté la loi est une réforme qui délaisse les territoires ruraux avec une inégalité d'accès au service public. Le niveau communal connaît des écarts de richesse de un à mille ; les inégalités territoriales s'accroissent d'année en année. Il est urgent de mettre en place un plan pour une péréquation qui prend en compte les spécificités du territoire et de faire une réforme équitable du système fiscal local et national. La RGPP a affaibli le service public, a pénalisé les petites collectivités. Certes, on ne peut pas reprocher à l'Etat de se moderniser, de professionnaliser ses services, d'être moins dispendieux en ces temps difficiles.*

La France est une République décentralisée, c'est écrit dans la Constitution. Pour ma part, je reste persuadé que les collectivités locales peuvent pallier les retraits de l'Etat mais pour cela, il faut que les moyens financiers soient égaux sur tout le territoire pour avoir l'égalité de traitement du citoyen : une clarification des compétences entre l'Etat et les collectivités locales s'impose!

Par exemple, il faudrait que l'Etat affecte une partie des recettes perçues au titre du marché européen des quotas de carbone aux territoires pour développer une OPAH énergétique. Notre agenda 21 intercommunal nous permet d'intégrer la démarche OPAH énergétique pour accompagner les particuliers dans l'amélioration de la performance énergétique de leur habitation, bénéfique pour les locataires, les propriétaires et pour l'emploi sur le territoire.*

Il faut que les difficultés actuelles nous donnent la capacité de nous projeter dans l'avenir pour imaginer le territoire pour les 10 ans à venir. Je ne reprendrai pas ici les éléments que j'avais présentés dans mon journal de campagne au mois de mars, vous connaissez mes idées sur le développement de notre territoire.

Je conclurai en citant l'optimisme de Anne Hébert, présidente de la communauté Sèves-Taute : « Aujourd'hui, un territoire riche est un territoire à fort potentiel fiscal ; mais demain, au vu des défis mondiaux, les territoires riches seront les territoires ruraux. »

L'année 2012 sera une année de choix nationaux, avec les élections présidentielles et législatives. Localement, elle sera une année de réflexion sur les projets futurs et la construction du territoire de demain.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2012.

Le Maire,

Es pitalier
Jean-Luc Espitalier

* révision générale des politiques publiques

* opération programmée d'amélioration de l'habitat